

Enseignement moral et civique

*L'enseignement moral et civique (EMC) a été créé par la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République. Ce nouvel enseignement est mis en œuvre de l'école au lycée à **partir de la rentrée 2015**. Il se substitue aux programmes d'éducation civique existants à chacun des niveaux de l'école élémentaire, du collège et du lycée.*

[Accueil du dossier](#)

Dans ce dossier

- L'EMC : principes et objectifs
- [Méthodes et démarches](#)
- [L'EMC dans la classe, dans l'école et dans l'établissement](#)
- [L'EMC dans la classe et dans l'établissement - lycée](#)

L'enseignement moral et civique : principes et objectifs

L'objectif de l'EMC est d'associer dans un même mouvement la formation du futur citoyen et la formation de sa raison critique. Ainsi l'élève acquiert-il une conscience morale lui permettant de comprendre, de respecter et de partager des valeurs humanistes de solidarité, de respect et de responsabilité.

- [Programmes](#)
- [Présentation de l'EMC par Pierre Kahn](#)
- [L'esprit et l'intention du nouvel EMC](#)
- [Les concepts clés du programme](#)
- [L'EMC et le quotidien de la classe : les gestes professionnels](#)

La morale enseignée est une morale civique en ce qu'elle est en lien étroit avec les valeurs de la citoyenneté (connaissance de la République, appropriation de ses valeurs, respect des règles, de l'autre, de ses droits et de ses biens). Il s'agit aussi d'une morale laïque fondée sur la raison critique, respectueuse des croyances confessionnelles et du pluralisme des pensées, affirmant la liberté de conscience. En cela, cette morale laïque se confond avec la morale civique.

Les ressources pédagogiques proposées ici ont pour objectif de soutenir la compréhension et la mise en œuvre de l'enseignement moral et civique (EMC) par les enseignants, les équipes de la vie scolaire, les directeurs d'école et les chefs d'établissement. Cette mise en œuvre s'appuie sur :

- les programmes de l'EMC ;
- les principales leçons du rapport fondateur « [Morale laïque : pour un enseignement laïque de la morale](#) » remis au ministre de l'éducation nationale le 22 avril 2013 par Alain Bergounioux, Laurence Loeffel et Rémy Schwartz ;
- le plan de « [grande mobilisation de l'École pour les valeurs de la République](#) » annoncé par la ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche le 22 janvier 2015 ;
- une approche des différentes méthodes, pratiques pédagogiques et savoirs fondamentaux utiles pour enseigner l'EMC, présentés sur cet espace dédié.

Programmes

Les nouveaux programmes d'enseignement moral et civique ont été publiés au Bulletin officiel spécial n° 6 du 25 juin 2015 :

- [Programme de l'école élémentaire et du collège \(cycles 2-3-4\)](#)